

## 4.5.3.8 Poast Ultra (séthoxydime)

### LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

L'étiquette du pesticide est la seule source d'information ayant force de loi et elle contient toute l'information liée à l'utilisation du produit commercial. Le présent document est un résumé de l'étiquette. Lorsqu'il est question de répression, l'efficacité approximative du produit est de 60-75 % tandis qu'une suppression est de 85 % et plus. Il est important de toujours se référer à l'étiquette légale qui est disponible soit sur le contenant du pesticide ou soit sur le site internet de l'ARLA : <http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/lr-re/index-fra.php>. Veuillez vous assurer que vous avez la plus récente mise à jour de ce résumé d'étiquette.

**Toujours aviser votre acheteur pour les applications des pesticides dans votre culture.**

Fait avec l'étiquette du 28-10-2020

### RÉSUMÉ DE L'ÉTIQUETTE

- Groupe 1
- Indice de risque pour la santé (IRS)<sup>1</sup> : 13
- Indice de risque pour l'environnement (IRE)<sup>2</sup> : 1
- Mauvaises herbes :
  - Pour supprimer des **graminées annuelles** : pied-de-coq, digitale sanguine, panic d'automne, sétaire verte, sétaire glauque, millet sauvage, ivraie de Perse, panic millet, maïs spontané et panic capillaire;
  - Pour supprimer l'orge queue d'écureuil.
- Moment d'application :
  - Appliquer dans les champs en **production** ou en **végétation**;
  - **Graminées annuelles** : les mauvaises herbes doivent atteindre le **stade 2 à 5 feuilles**;
  - **Orge queue d'écureuil** : les mauvaises herbes doivent atteindre le **stade 1 à 4 feuilles**.

<sup>1</sup> La valeur de l'IRS varie de 1 à 2 420. Plus le chiffre est élevé, plus le risque qu'il représente au niveau de la santé est important.

<sup>2</sup> La valeur de l'IRE varie de 1 à 961. Plus le chiffre est élevé, plus le risque qu'il représente pour l'environnement est important.

#### 4.5.3.8 Poast Ultra (séthoxydime)

- Moment et taux d'application :
  - Doses :
    - ✓ **Graminées annuelles** : 0,32 à 0,47 L/ha + adjuvant Merge<sup>MD</sup> ou Assist<sup>MD</sup> à 0,5 à 2 L/ha pour 100 à 200 L d'eau/ha;
    - ✓ **Orge queue d'écureuil** : 1,1 L/ha d'herbicide + adjuvant Merge<sup>MD</sup> à 1 à 2 L/ha pour 100 à 200 L d'eau/ha;
  - Taux d'application : **50 à 200 L d'eau/ha**;
  - Taux d'application (fortes infestations) : **100 à 200 L d'eau/ha**;
  - S'il existe des conditions de stress au moment de l'application et qu'elles sont présentes depuis moins de 20 jours, utiliser alors les **doses plus élevées**.
  
- Renseignements sur le produit :
  - Herbicide de **contact et systémique**;
  - N'a pas d'effet résiduel;
  - Une fois traitées, les graminées sensibles qui poussaient activement avant le traitement cessent de croître et subissent un changement de couleur prenant d'abord une **teinte jaunâtre**, puis **pourpre** et finalement **brune**;
  - Une suppression complète des mauvaises herbes prend normalement **7 à 21 jours**, selon les conditions de croissance et le degré de compétition des cultures.
  
- Restrictions :
  - **Application terrestre** seulement;
  - Lorsque les graminées subissent un stress suite à une sécheresse, inondation ou longue période de températures froides (**15°C ou moins**) ou chaudes (**max 28°C**), l'efficacité de la suppression peut être diminuée ou retardée. Ne pas effectuer d'application sur les graminées qui ont souffert de conditions difficiles pendant plus de 20 jours par manque d'humidité, puisque l'on risquerait alors d'avoir une mauvaise suppression;
  - Certaines graminées peuvent **échapper au traitement** ou taller de nouveau après des périodes prolongées de stress ou de basse fertilité;
  - Une fois mélangé, l'herbicide doit être **utilisé le jour même**;
  - **Maintenir l'agitation** pendant le mélange et l'application;
  - Après toute interruption de la pulvérisation, **bien agiter** la bouillie avant de reprendre le traitement;
  - Si une **pellicule d'huile** se forme dans le réservoir, vider ce dernier et le nettoyer à l'aide d'une solution concentrée de détergent;
  - Ne pas appliquer si de **fortes pluies** sont prévues;
  - Délai sans pluie : **1 heure**;
  - Délai de réentrée : **12 heures**;
  - Délai avant récolte : **15 jours**;
  - **Zones tampons** : 1 m des fossés, 3 m des cours d'eau, 30 m des puits et 2 m des habitats terrestres.

- Entreposage :
  - Entrepoiser dans le contenant d'origine **fermé hermétiquement**;
  - Entrepoiser **à l'écart** de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale, des semences ou fertilisants;
  - Conserver **sous clé** dans un **endroit frais, sec et bien aéré** ne comprenant pas de drain au niveau du plancher;
  - Les herbicides devraient être transportés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires pour éviter la contamination croisée.
  
- Équipements de protection :
  - Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des bottes en caoutchouc;
  - Lors du mélange et du chargement, porter des lunettes de protection (des lunettes ou un écran facial).

#### RÉDACTION 2016

Marie-Ève Moreau, agronome, responsable du volet agroenvironnement, Club Conseil Bleuets, Dolbeau-Mistassini

#### MISE À JOUR 2021

Laurence Bouchard, agronome, Club Conseil Bleuets, Dolbeau-Mistassini

#### FINANCÉE PAR

